

Fin de la grève de la faim de Reza SHAHABI

Au 50^{ième} jour de la grève de la faim de Reza Shahabi, Monsieur Chahbakhchi, le représentant du procureur de Téhéran, s'est présenté à l'hôpital à son chevet. Il constate le mauvais état de santé de Reza : l'hémorragie à l'estomac, d'un fort amaigrissement, d'insensibilité des membres et d'autres problèmes corporels. Ensuite, en présence d'épouse de Reza, il annonce son accord pour le congé maladie de Reza (l'une des revendications de Reza) et lui demande de mettre fin à la grève de la faim et promet d'engager dans les heures qui suivaient le processus pour le congé.

En réponse Reza annonce que à la demande pressante de ses amis, des militants ouvriers, des divers organisations de l'intérieurs d'Iran et de l'étranger ainsi que à la demande de son épouse et sa famille, a partir de 19 heures du soir du dimanche 20 juillet (c. à. d. après 50 jours), il met fin à la grève de la faim. En même temps il précise que fasse à la moindre entrave ou changement éventuels dans les accords mutuel, il reprendrait la grève de la faim et ne se soumettrait pas à l'intervention chirurgicale.

Compte tenu du mauvais état de santé de Reza, ses médecins traitants ont déclaré que l'intervention chirurgicale ainsi qu'un congé de convalescence sont nécessaire pour qu'il puisse sortir de la crise qui empire son état de santé. Par ailleurs, Reza insiste qu'il donnera son accord pour l'intervention chirurgicale seulement après l'acceptation du congé maladie.

Comité de défense de Reza SHAHABI

20 juillet 2004